



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Relevé fiscal (Ameli)

[Accéder au Service en ligne](#)

Permet, depuis votre compte Ameli, de télécharger votre relevé des prestations à déclarer aux services fiscaux (indemnités journalières, pension d'invalidité).

Ce document reste accessible pendant 6 mois. Pensez à le télécharger et conservez-le sans limitation de durée.



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R49831>